



Guéret, le 05 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclenchement du niveau de vigilance « orange orages »

Météo France, a placé le département de la Creuse en vigilance « orange orages » ce mardi 05 juin 2018.

Situation fortement orageuse qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe ponctuellement un risque de pluies intenses à partir de 14H. Ces orages s'accompagneront de rafales atteignant 60 à 70 km/h et de chutes de grêle.

La Préfète de la Creuse rappelle quelques conseils de prudence :

- * Soyez prudents et vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir.
- * Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous.
- * Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez vigilants. Évitez, si possible, le réseau routier secondaire.
- * Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage.
- * Soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles.

Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants :

- * Des vies et des biens peuvent être, localement, mis en danger.
- * De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- * En raison de ces précipitations, la visibilité peut être réduite, des inondations sont possibles.
- * Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23